

Monnaie Locale Complémentaire Citoyenne en territoire d'Allier, en devenir

Relevé de décisions

Suite à la réunion du collectif du 1^{er} avril 2017 à Chantelle (chez Sylvie)

Présent.e.s : Sylvie, Daniel, Jacques, Françoise, Sébastien
et le matin : Guillaume, Christophe, Marie-Elise.

Excusé.e.s : Agnès, Jean-Pierre, Line, François, Michel, Jennifer, ...

1. Distribution des rôles :

Animateur : Daniel- Gardien du temps : Jacques- Scribes : Françoise et Sébastien

2. Définition du mode de gouvernance. Elaboration des statuts

Pas de décision prise ce jour

Voir en fin de RDD les éléments de discussion retenus pour avancer dans la poursuite du travail

4- Adoption de Rdd de la réunion mensuelle du 4 mars

Le précédent RDD est adopté.

Adopté aussi le principe de joindre de manière bien distincte des Décisions, les éléments jugés nécessaires par le groupe pour la suite des réunions ainsi que quelques éléments succincts des événements passés.

5. Finalisation et validation de la Charte des valeurs

Nous, **membres de MLCC03**, (*nom définitif à substituer ensuite*) **signataires de la présente charte**, partons du constat que le système économique et social actuel n'a pas rempli ses promesses d'un bien-vivre pour tous, dans le respect de la nature et en la préservant.

Aussi nous proposons une réappropriation de l'économie par les citoyens pour la mettre au service du **vivant**, de la nature et de l'humain.

Notre Monnaie Locale est l'un des moyens qui permet la transition vers :

- un développement équilibré du département de l'Allier, en vue du bien-être des personnes qui y vivent ;
- des rapports de respect, de confiance et **de solidarité** entre les citoyens ;
- des échanges équitables qui reconnaissent le travail de chacun, la diversité des talents et des savoir-faire ;
- une nouvelle manière de considérer les rapports de l'humain avec **le vivant** et la nature.

La Monnaie Locale Complémentaire et Citoyenne échappe à la spéculation financière et privilégie l'économie réelle.

Elle dynamise l'activité économique du territoire en favorisant la production de biens et services locaux.

Gérée par les habitants et les professionnels **de l'Allier**, au service d'un projet construit ensemble, elle favorise la coopération plutôt que la compétition.

Elle joue un rôle d'information et de pédagogie amenant chacun, dès l'enfance, à une prise de conscience de l'impact de nos modes de vie.

Nous voulons que chaque citoyen se sente ainsi **respecté** (*pris en compte*) et puisse devenir acteur d'une société plus positive et plus joyeuse.

Lançons-nous ensemble dans cette aventure.

Semons les graines des possibles sur les différents plans, de l'économique et du social.

Ré-enchantons notre avenir !

En conséquence, je soussigné (nom, prénom) devenant membre du groupement MLCC03, m'engage à respecter et promouvoir les valeurs défendues par cette charte

A....., le.....

Signature

Cette version de la Charte est acceptée, n'y ayant pas décelé d'incompatibilité avec la charte des MLCC et la charte du Mouvement SOL.

(En rouge les ajouts selon suggestions de Michel et Christophe (via Ecoéthique) et les membres présents à la réunion)

6. Point sur le travail du groupe « Communications »

Groupe éditorial reste à constituer. Prochaine réunion de travail à programmer (sondage FRAMADATE en cours)

Proposition de participation éventuelle de la journaliste de la semaine de l'Allier, rencontrée par Jacques et Daniel. Il reste à :

lui transmettre la charte et le livret d'accueil,

l'inviter à une réunion mensuelle pour établir contact avec le collectif

puis décider de solliciter ou non sa participation au groupe « Communications »

Décisions lors prochaine réunion mensuelle (point 5 de l'ordre du jour ci-dessous)

7. Point sur les propositions du groupe de travail « méthodologie prestataires »

Sylvie fait le rapport du travail :

Rencontre avec les potentiels prestataires programmée pour le dimanche 2 juillet 2017 de 15h à 18h30 à Saint-Pourçain-sur-Sioule.

Constitution d'un « Dossier d'agrément – Convergences & Projets »

Prochaines réunions : 4 et 24 avril

8. Préparation des événements à venir

- en cours : 7, 8 et 9 avril 2017 Cinéma Nature à Dompierre

- à **organiser**, proposition de Daniel : présenter la monnaie Locale à l'Asso Objectif Terre à Saint Germain des Fossés

9. Constitution d'un groupe de travail pour le nom de la Monnaie

Pas de décision prise

Voir pour inclure cette tâche dans les activités du groupe Communications [afin de faire émerger une méthodologie de collecte des propositions](#)

10. Ordre du jour pour la réunion du 6 mai 2017

09h45 – 10h00		Mise en place de la salle
10h00 – 10h05	1	Distribution des rôles Adoption de l'ordre du jour
10h05 – 13h00	2	Élaboration des statuts / définition du mode de gouvernance suite
13h00 – 14h00	3	Repas partagé
14h00 – 14h15	4	Expression libre, Adoption du RDD précédent Présentation nouveaux, nouvelles
14h15 – 15h00	5	Plan de Communication (en lien avec journaliste invitée ?) Point et Redéfinition des groupes de travail « Communication »
15h00 – 15h45	6	Point sur le groupe de travail « Prestataires-méthodologie »
15h45 – 16h00	7	Réflexion sur le mode de diffusion des livres concernant les monnaies locales (libraires locaux ?)
16h00 – 16h30	8	Point sur les événements passés Point sur événements à venir / venue P. DERUDDER
16h30 – 16h45	9	ODJ prochaine réunion

12- Auto-évaluation de la réunion

Cadre agréable et propice au travail chez Sylvie, à renouveler si possible

13- Célébration

Prochaine réunion du collectif (10h-17h) :

Samedi 6 mai 2017

Rdv **9h45** chez **Sylvie GAROCHE**

28, Grande Rue à Chantelle (tout près de la mairie)

(4 70 32 70 24)

Réflexions pour Définition du mode de gouvernance. Elaboration des statuts

Le **mode de gouvernance** adopté est **horizontal** (par opposition à vertical/pyramidal).

La structure se compose de plusieurs entités :

AG :

Cercle/Comité de pilotage

Cercles (consommateurs / prestataires / collectivité / finances / etc...)

Cercle transversal

Groupes de travail

Groupes locaux : si nécessaire

Référents

- ✓ Idée : **AG = travail et décision d'orientation**
Les grandes orientations sont discutées et décidées à l'assemblée générale.
L'AG n'est pas là pour entériner des décisions pré validées par une autre entité.
L'AG : moment clef, stratégique, une fois par an.
- ✓ **Le Comité/Cercle de pilotage** est chargé de la mise en œuvre des décisions prises par le Collectif plus grand (l'ensemble des Cercles)
Comité pilotage nécessite : disponibilité, motivation et compétence
Besoin de crédibilité vis-à-vis des partenaires (prestataires, collectivité, banques, etc.) donc besoin de référents stables, bien identifiés
Au sein du comité pilotage les rôles sont donnés (ex : signatures) mais pas le pouvoir
- ✓ Chaque **Cercle** délègue 2 ou 3 de ses membres au sein du comité de pilotage
- ✓ **Groupes de travail** : la **créativité** doit y être préservée, l'**ouverture**. Idée de rester dans un fonctionnement comme celui en place.
Permettre à tous les membres d'intégrer les groupes de travail : lieu où les idées nouvelles peuvent s'exprimer
Participation des référents « élus » aux groupes de travail, pour qu'ils restent en contact avec la réalité de terrain
- ✓ Importance de l'**ouverture des réunions**, pour que tout le monde puisse y participer. Mais la participation à la **décision est limitée aux référents des cercles**.
- ✓ **Principe d'élections sans candidat** (personne correspondant au « profil du poste » avec liberté de refuser) **et de quelques postes pourvus par tirage au sort**
- ✓ Même pendant un mandat, les agissements d'un référent peuvent-être questionnés.
 limiter la durée et le nombre de mandats.
Mandat de deux ans, comité de pilotage renouvelé par moitié ou tiers chaque année pour assurer une continuité
- ✓ *Notion de « **responsabilité** » : chacun dans le collectif se sent responsable de l'organisme, en tant que citoyen.
Néanmoins, la société civile requiert des « responsables » pour une association aux plans pénal et financier
Endosser/assumer une responsabilité constitue un devoir nécessitant disponibilité, motivation et compétence*
- ✓ La **représentation légale** sera assurée par X, Y et Z nommés « **référents** du Cercle qui pilote le Collectif ».